

Avis voté en plénière du 19 juin 2018

# Les signes officiels de qualité et d'origine des produits alimentaires (SIQO)

## Déclaration du groupe CFDT

Les signes officiels de qualité et d'origine (SIQO) ne sauraient résoudre tous les problèmes auxquels l'agriculture et les filières agroalimentaires sont aujourd'hui confrontés. Mais ils peuvent contribuer à la valorisation du travail des producteurs, des transformateurs et à la confiance des consommateurs. Cela suppose de remplir plusieurs conditions que les préconisations de cet avis présentent, à partir d'un état des lieux sans complaisance.

Créés par des regroupements de producteurs ou transformateurs, pour valoriser leur production, donc la vendre plus cher qu'un produit ordinaire, les SIQO sont des messages adressés à des consommateurs soucieux de la qualité et de l'origine et prêts à y mettre le prix. Ils constituent en ce sens un dispositif de segmentation de gamme, essentiellement utilisés dans la grande distribution. Ces signes peuvent se confondre avec d'autres relevant de stratégies marketing mais ils cohabitent également avec des labels associatifs, tout aussi légitimes, comme ceux relevant du commerce équitables.

La confiance du consommateur s'établit par le respect d'un cahier des charges. Sur ce point, les préconisations visant à harmoniser vers le haut et à réviser les obligations au regard des standards de qualité d'aujourd'hui sont pertinentes, notamment si elles intègrent une composante de responsabilité sociale, comme le propose la préconisation 4.

Deux préconisations ont fait l'objet de nombreux amendements et débats dans les travaux de la section. L'obligation d'utilisation de lait cru pour la fabrication de tous les fromages et beurres en AOP nécessitera une gestion de la transition et la prise en compte de tous les acteurs de la production pour les accompagner. La crainte est de voir disparaître des AOP certaines productions, pouvant se dégager de cahiers des charges, au risque d'une perte de confiance des consommateurs dans le label. Par ailleurs, l'expérimentation d'un sixième signe officiel agriculture bio locale et équitable n'aura de sens qu'à trois conditions : que se dégage un marché suffisant, qu'il soit véritablement porté dans sa dimension sociale, et qu'il n'apparaisse pas comme un vecteur de protectionnisme déguisé.

Le groupe de la CFDT soutient les préconisations visant à renforcer l'information des consommateurs, accompagner et faciliter les démarches visant au développement des SIQO au niveau international, les valoriser dans la restauration collective. Concernant spécifiquement le label bio, le soutien à son développement est indispensable au regard des enjeux agro écologiques, en

rappelant que les producteurs et leurs salariés sont les premiers concernés par l'exposition aux produits phytosanitaires et peuvent y engager leur capital santé. La CFDT a voté l'avis.